

Renseignements sur l'identité de l'apprenti

Numéro de dossier : _____

Prénom et nom de famille : _____
(en caractères d'imprimerie)

Guide d'apprentissage
pour la qualification en
**INSTALLATION
DE TUYAUTERIE
DE GAZ**

(ITG)

01-1103 (11-2011)

**Ce guide est la propriété de l'apprenti et il atteste
la réalisation de son programme d'apprentissage.**

Notice

- Ce guide constitue, avec les formulaires *Démarche de qualification professionnelle* et *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, le livret d'apprentissage prescrit dans les règlements.
- Le terme compagnon désigne la personne qui supervise l'apprenti¹ et qui atteste sa maîtrise des éléments de qualification. En vertu de la réglementation, le compagnon doit être titulaire du certificat de qualification requis pour effectuer des travaux sur lesquels porte l'apprentissage et l'apprenti doit détenir une carte d'apprenti en règle. Les termes apprenti et compagnon sont employés au masculin dans ce guide.
- L'exercice et l'apprentissage des tâches décrites dans ce document sont sujets à des obligations légales. Voir la section « Cadre légal et administratif », dans la Partie 3, pour vous assurer de vous conformer à la Loi sur la qualification et la formation professionnelles de la main-d'œuvre (L.R.Q., c.F-5).
- Ce guide n'a pas comme objectif de dicter des méthodes ou une organisation du travail dans les entreprises. Il vise à assurer le développement des compétences des personnes exécutant des travaux qui peuvent avoir des conséquences sur la santé et la sécurité.
- Ce guide constitue le dossier d'apprentissage de l'apprenti. Il peut être réclamé en tout temps par un représentant d'Emploi-Québec et peut servir de référence même après l'obtention du certificat de qualification.
- Ce guide a été réalisé par la Direction de la qualification réglementée de la Commission des partenaires du marché du travail, en consultation avec des représentants et des représentantes de l'industrie.

Pour en savoir plus : emploi.quebec.net ou 1 866 393-0067.

Pour le mode d'emploi, vous devez vous référer à la partie 3 du guide d'apprentissage.

1. L'apprenti au sens de la Loi et de la réglementation est une personne sur le marché du travail, âgée d'au moins 16 ans, inscrite auprès d'Emploi-Québec en vertu des règlements en vue d'apprendre un métier ou une profession selon un programme approuvé par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Contenu du guide d'apprentissage



Le guide d'apprentissage permet au compagnon et à l'apprenti de prendre connaissance des exigences de la qualification, d'en planifier et d'en préparer l'exécution, ainsi que de faire le suivi des apprentissages.

Le compagnon et l'apprenti vont y apposer leurs initiales pour consigner la réalisation de chaque tâche. Le compagnon y spécifie le contexte technique d'exécution de chaque élément de qualification et peut y noter ses commentaires et la progression de l'apprenti.

Partie 1

Présentation de la qualification

- Définitions
- Tableau synthèse
- Connaissances nécessaires
- Attitudes et comportements professionnels
- Autres exigences

Pages 7 à 10

Partie 2

Contenu de l'apprentissage

- Contexte technique
- Éléments de la qualification
- Conseils pratiques

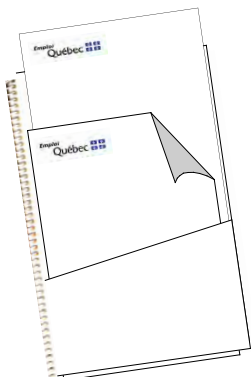
Pages 11 à 50

Partie 3

Information complémentaire

- Mode d'emploi du guide
- Cadre légal et administratif
- Comment réussir votre apprentissage
- Comment superviser l'apprentissage
- Renseignements sur les employeurs
- Présentation des formulaires

Pages 51 à 72



Formulaires insérés dans la couverture du guide

- **Démarche de qualification professionnelle (01-1002)**
Exigences pour l'obtention du certificat visé :
durée de l'apprentissage, formations requises, éléments de qualification, examen
- **Suivi de la démarche de qualification professionnelle (01-1003)**
Communication à Emploi-Québec :
identification de l'entreprise, heures d'apprentissage réalisées, éléments de qualification maîtrisés et, s'il y a lieu, formations suivies

Présentation de la qualification

- Définitions
- Tableau synthèse du contenu de l'apprentissage
- Connaissances nécessaires
- Attitudes et comportements professionnels
- Autres exigences

Définitions

Le certificat en installation de tuyauterie de gaz (ITG) atteste que son détenteur répond à toutes les exigences pour exécuter l'installation, le raccordement, l'entretien, la réparation ou l'enlèvement de toute tuyauterie de gaz et de ses accessoires, le raccordement de toute tuyauterie de gaz au réseau de distribution du gaz naturel ou, dans le cas du propane, à une installation de bouteilles ou de réservoirs, ainsi que le raccordement d'appareils au gaz à cette tuyauterie.

L'apprentissage se déroule dans le respect des règles de santé et sécurité, d'hygiène et préservation de l'environnement, des codes, des lois et des règlements en vigueur et applicables à cette qualification.

Tableau synthèse du contenu de l'apprentissage

ÉLÉMENTS DE QUALIFICATION		TÂCHES				
1. Installer et raccorder de la tuyauterie de gaz	A. Planifier le travail	B. Préparer des montages de tuyauterie de gaz	C. Assembler et mettre en place le système de tuyauterie de gaz	D. Raccorder le montage de tuyauterie au réseau de gaz	E. Raccorder des appareils au gaz	F. Contrôler la qualité du travail
	G. Ranger et nettoyer le lieu de travail	H. Consigner les données				
2. Entretien et réparation de la tuyauterie de gaz et ses composants	A. Vérifier la tuyauterie de gaz	B. Poser un diagnostic	C. Planifier le travail	D. Apporter les corrections nécessaires	E. Contrôler la qualité du travail	F. Ranger et nettoyer le lieu de travail
	G. Consigner les données					
3. Enlever de la tuyauterie de gaz	A. Planifier le travail	B. Isoler et dépressuriser le système	C. Défaire et retirer des éléments d'un réseau de gaz	D. Ranger et nettoyer le lieu de travail	E. Consigner les données	

Connaissances nécessaires

	Code d'installation du gaz naturel et du propane (B149.1) en vigueur
	Code sur le stockage et la manipulation du propane (B149.2) en vigueur
	Interprétation de tables et de documents techniques
	Lecture de plans appliquée à la tuyauterie et de gaz
○	Notions de base sur les caractéristiques et les propriétés du gaz naturel et du propane
	Notions de mathématiques appliquées à la tuyauterie
	Notions sur la santé, la sécurité, l'hygiène industrielle et la protection de l'environnement
	Notions sur le service à la clientèle

Légende :



Formation obligatoire pour l'admission à l'examen (voir Partie 3 - Contenu du guide d'apprentissage, formulaire *Démarche de qualification professionnelle*)

Attitudes et comportements professionnels

Généralement, on reconnaît que les tâches du détenteur d'un certificat de qualification en installation de tuyauterie de gaz requièrent les comportements suivants :

- Agir de façon consciencieuse
- Avoir le souci de la qualité
- Faire preuve de vigilance au regard de sa santé, de sa sécurité et de celles des autres
- Avoir le souci de la précision
- Avoir le souci de la propreté
- Accepter de modifier ce qui a été préalablement planifié
- Faire preuve d'autonomie

Autres exigences

Pour le certificat de qualification en installation de tuyauterie au gaz, la durée moyenne d'apprentissage est d'environ 1500 heures. Toutefois, l'apprenti peut se présenter à l'examen de qualification après un minimum de 320 heures, à condition d'avoir satisfait à toutes les autres exigences du programme.

L'apprenti doit avoir obtenu son certificat de qualification ou son certificat de compétence-compagnon en tuyauterie, en plomberie, en chauffage ou en tuyauterie de procédés techniques pour être admissible à l'examen de qualification.

Pour son dossier, l'apprenti doit se référer au formulaire *Démarche de qualification professionnelle* à la fin du guide.

Contenu de l'apprentissage

- *1^{er} élément de qualification*
Installer et raccorder de la tuyauterie de gaz
- *2^e élément de qualification*
Entretien et réparation de la tuyauterie de gaz et ses composants
- *3^e élément de qualification*
Enlever de la tuyauterie de gaz

1^{er} élément de qualification**INSTALLER ET RACCORDER DE LA TUYAUTERIE DE GAZ****Tâches**

- A.** Planifier le travail
- B.** Préparer des montages de tuyauterie de gaz
- C.** Assembler et mettre en place le système de tuyauterie de gaz
- D.** Raccorder le montage de tuyauterie au réseau de gaz
- E.** Raccorder des appareils au gaz
- F.** Contrôler la qualité du travail
- G.** Ranger et nettoyer le lieu de travail
- H.** Consigner les données

Contexte technique**Note au compagnon :**

Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets d'intervention sur lesquels l'apprenti est intervenu au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

Joint d'étanchéité

De caoutchouc

Autres (Précisez) : _____

Métalliques

Techniques d'assemblage

À bague de compression

Collé

À évasement

À insertion et collet

À expansion

Mécanique

Soudage/brasage

Autres (Précisez) : _____

Types de tuyauterie

Cuivre

Flexible

Acier

Autres (Précisez) : _____

Plastique

Tableaux des tâches et des sous-tâches

*Note au compagnon –
Se référer à la Partie 3 « Mode d'emploi du
guide » pour remplir la section Suivi des tâches.*

Tâche A Planifier le travail	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Interpréter le bon de travail <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste du travail demandé 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Vérifier les plans, les devis, les croquis, etc. <ul style="list-style-type: none"> • Vérification de la validité du plan • Interprétation exacte des codes et des symboles • Interprétation juste du devis 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Choisir les matériaux, les tuyaux et les raccords <ul style="list-style-type: none"> • Sélection appropriée correspondant aux codes et aux normes 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Préparer et vérifier les équipements, les outils, les matériaux, les produits ainsi que les dispositifs de sécurité et les équipements de protection <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des équipements, des outils, des matériaux, des produits, des dispositifs de sécurité et des équipements de protection • Évaluation juste de l'état de fonctionnement de tous les équipements, outils et dispositifs 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Préparer et mettre en place les mesures de sécurité et les plans d'urgence <ul style="list-style-type: none"> • Respect des normes de sécurité et des procédures de l'entreprise • Mise en place de plans d'urgence visant l'environnement des travaux 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Déterminer le circuit de la tuyauterie <ul style="list-style-type: none"> • Installation des circuits selon les codes et les normes • Utilisation de l'espace minimal pour les circuits 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Élaborer un plan de travail <ul style="list-style-type: none"> • Plan conforme aux exigences • Ordre logique d'exécution des travaux 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Communiquer le plan de travail au client, au personnel et aux autorités <ul style="list-style-type: none"> • Choix des informations et des modes de communication appropriés • Compte rendu fidèle de la situation • Maintien de la communication tout au long des travaux 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Coordonner le travail avec les autres intervenants <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de moyens de communication appropriés à la situation • Communication efficace avec les intervenants 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaires du compagnon : _____ _____ _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

1^{er} élément de qualification – **Installer et raccorder de la tuyauterie de gaz**

Tâche C Indiquez, dans le tableau Contexte technique (page 12), où l'apprenti est intervenu dans cette tâche.

Assembler et mettre en place le système de tuyauterie de gaz	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Installer des ancrages et des supports <ul style="list-style-type: none"> • Marquage et installation des supports et des ancrages selon les codes et les normes • Percements et renforcements appropriés de la structure selon les codes et les normes • Préparation des coupe-feu selon les codes et les normes 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Installer de la tuyauterie en matériaux variés, des raccords, des équipements et des accessoires <ul style="list-style-type: none"> • Dimensionnement de la tuyauterie selon les codes et les normes • Respect des techniques d'assemblage prescrites par les codes et les normes • Disposition conforme aux indications, aux codes et aux normes • Installation conforme aux exigences des fabricants • Installation étanche et solide • Installation soignée et esthétique 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires du compagnon : _____

Attestation de la maîtrise de cette tâche
 Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

Tâche F Indiquez, dans le tableau Contexte technique (page 12), où l'apprenti est intervenu dans cette tâche.

Contrôler la qualité du travail	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Mettre le réseau sous pression <ul style="list-style-type: none"> Mise sous pression selon les codes et les normes 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Vérifier l'étanchéité du réseau <ul style="list-style-type: none"> Vérification complète du réseau et de ses composants Respect des exigences relatives aux essais de pression (code pour pressions et durées) Utilisation juste et précise des instruments de mesure Interprétation correcte des résultats 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Tester le fonctionnement des accessoires <ul style="list-style-type: none"> Mise en action des accessoires Fonctionnement conforme aux instructions du fabricant 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Purger le réseau <ul style="list-style-type: none"> Purge du réseau selon les codes et les normes 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Effectuer les réparations nécessaires <ul style="list-style-type: none"> Réparations étanches et définitives 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Communiquer avec le fournisseur de gaz pour assurer la mise en service du compteur ou le remplissage des récipients de gaz <ul style="list-style-type: none"> Communication et coordination efficace assurant l'alimentation en gaz au moment opportun Aucun retard occasionné par un manque de gaz 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires du compagnon : _____

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apptosez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

- ✓ La planification demande une bonne connaissance de tout l'équipement nécessaire pour effectuer le travail.
- ✓ Expliquer à l'apprenti l'importance de prévoir des mesures de santé et de sécurité au cours des inspections et insister sur cet aspect.
- ✓ S'assurer que l'apprenti connaît les règles et les principes de sécurité.
- ✓ Des connaissances concernant le travail en hauteur et les modes d'accès aux installations de la tuyauterie peuvent être requises.
- ✓ S'informer des connaissances de l'apprenti sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ainsi que de sa compréhension des fiches signalétiques et des pictogrammes qui les accompagnent.
- ✓ Déterminer son niveau de maîtrise de la terminologie et des notions liées à la tuyauterie de gaz.
- ✓ Informer l'apprenti qu'il est responsable des travaux qu'il exécute même s'il n'est pas encore qualifié.



- **Il est essentiel de mentionner qu'il faut en tout temps respecter les normes et les procédures des codes en vigueur.**
- **Avant de commencer toute tâche ou manœuvre, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de fuites ou d'échappements de gaz.**
- **Il faut toujours s'assurer que l'appareil ou les composants sont certifiés ou approuvés par un organisme reconnu. (Consulter la liste des organismes reconnus par la Régie du bâtiment du Québec.)**

Tâche A

Planifier le travail

- Faire comprendre à l'apprenti qu'il doit travailler dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- Lui expliquer l'importance des procédures d'urgence en cas d'accident. Lui demander par la suite de dire ce qu'il pourrait faire en cas d'accident.
- Demander à l'apprenti de faire une interprétation juste du travail demandé afin de mieux planifier le délai et le matériel nécessaires à l'exécution des travaux.
- Lui montrer à établir un ordre d'exécution des travaux conforme au plan et aux exigences, et à le respecter.
- Le guider dans l'interprétation des différents types de plans (mécanique et architectural notamment). Il doit être en mesure de les reconnaître et de les lire afin de s'assurer de leur conformité et de procéder au travail de tuyauterie.
- Montrer à l'apprenti comment créer des croquis et des dessins afin de visualiser le travail à effectuer.
- Lui expliquer l'importance de vérifier la disponibilité des équipements, des outils, des échafauds et autres équipements de travail en hauteur et de bien les préparer avant le début des travaux.
- S'assurer qu'il a fait un choix judicieux des matériaux, de la tuyauterie et des accessoires nécessaires et qu'il a vérifié leur disponibilité dans le délai fixé.
- Lui exposer les méthodes et les règles à suivre pour déterminer qu'un circuit de tuyauterie est conforme au code.
- Expliquer à l'apprenti qu'avant de procéder au percement d'une surface (mur ou plafond), il doit étudier son environnement de travail afin de déceler la présence d'autres types de branchements (électrique, gaz et tuyauterie, notamment).
- S'assurer que le plan de travail contient les renseignements suivants :
 - une liste des équipements et des outils à utiliser;
 - la mention des délais d'exécution et de livraison à respecter;
 - les permis et les autorisations;
 - les plans d'intervention pour la protection de l'environnement;
 - les dates de début et de fin des travaux exécutés.
- Ne pas hésiter à demander à l'apprenti d'expliquer chaque étape d'exécution des travaux et s'assurer ainsi qu'il a bien saisi l'importance de chacune d'entre elles.
- Expliquer à l'apprenti l'importance de coordonner le plan de travail avec le client, les employés et les autres intervenants, et de le leur communiquer.

Tâche B

Préparer des montages de tuyauterie de gaz

- Mettre à la disposition de l'apprenti les équipements de protection individuels qui lui seront nécessaires pour réaliser les travaux.
- Favoriser l'usage par l'apprenti des appareils de levage et de manutention pour le déplacement et le transport de la tuyauterie et des équipements.
- Mentionner à l'apprenti que certains percements de tuyauterie devront être faits sur les murs, les plafonds ou encore sous terre.
- Expliquer à l'apprenti que, avant de perforer la surface à travailler, il est important de vérifier s'il existe des branchements (électrique, tuyauterie ou autres).
- Assister l'apprenti lors de la pose d'un support ou d'un ancrage pour la tuyauterie. Il faut aussi tenir compte de l'existence de différentes dimensions et variétés de tuyaux.
- Montrer à l'apprenti comment aménager les lieux de travail pour qu'ils soient faciles d'accès. L'espace de travail doit être dégagé de tout obstacle et doit n'inclure que l'équipement et le matériel nécessaires à la réalisation du travail.

Tâche C

Assembler et mettre en place le système de tuyauterie de gaz

- Informer l'apprenti que la manipulation et le transport de la tuyauterie et de l'équipement peuvent exiger l'utilisation d'appareils de levage et de manutention.
- Le mettre en garde quant aux mauvaises postures lors de la manutention et du levage de l'équipement et du matériel.
- Veiller à ce qu'il utilise de façon sécuritaire et efficace les équipements de manutention.
- Le guider au besoin dans le choix de l'outillage, des matériaux, des équipements et des accessoires nécessaires.
- S'assurer que ses installations sont conformes aux normes en vigueur.
- Mentionner à l'apprenti que la sécurisation de l'excavation est essentielle durant la période d'installation, et ce, jusqu'au remplissage.

Tâche D

Raccorder le montage de tuyauterie au réseau de gaz

- Expliquer à l'apprenti que les opérations suivantes devront se faire selon les codes, les normes et les devis applicables :
 - le dimensionnement, la coupe, la mesure des tuyaux;
 - la sélection des matériaux;
 - la sélection des accessoires et des contrôles;
 - les techniques d'assemblage;
 - l'excavation et la mise en place de la tuyauterie;
 - la tuyauterie sous terre.

1^{er} élément de qualification – **Installer et raccorder de la tuyauterie de gaz**

- Demander à l'apprenti de veiller à ce que les raccordements soient solides et étanches.
- Informer l'apprenti qu'il doit faire les essais de pression de la manière indiquée dans les codes.
- Le superviser afin que la mise en gaz soit faite selon les codes et les normes en vigueur.
- Veiller à ce que l'installation soit conforme. Demander à l'apprenti d'expliquer chaque étape d'exécution des travaux et s'assurer ainsi qu'il a bien saisi l'importance de chacune d'entre elles.
- Vérifier avec l'apprenti que l'installation est soignée et esthétique.

Tâche E

Raccorder des appareils au gaz

- Montrer à l'apprenti comment bien raccorder l'appareil et les accessoires et s'assurer avec lui que les raccordements sont étanches, solides et qu'ils répondent aux exigences des normes et des fabricants.
- S'assurer que l'apprenti complète la vérification du réseau et de ses composants.
- Expliquer à l'apprenti comment utiliser des instruments de mesure pour vérifier l'étanchéité et comment interpréter correctement les résultats.

Exemples :

- essai de pression;
- eau savonneuse;
- détecteur de gaz.

- Spécifier à l'apprenti que seuls les raccordements des appareils sont permis. Quant à leur mise en marche initiale, elle est strictement réservée aux personnes possédant une autre qualification.

Tâche F

Contrôler la qualité du travail

- Superviser l'apprenti afin que la mise en gaz soit faite selon les codes et les normes en vigueur.
- S'assurer qu'il complète la vérification du réseau et de ses composants.
- Lui montrer comment faire l'interprétation juste des résultats.
- Veiller à ce qu'il respecte les exigences relatives aux essais de pression.
- Aviser l'apprenti que la mise en action des accessoires doit respecter les instructions du fabricant.
- Lui montrer comment procéder à une purge du réseau conforme aux codes et aux normes applicables.
- Lui expliquer qu'il doit faire les réparations nécessaires et lui demander d'indiquer de façon claire et précise les étapes qu'il devra suivre.
- En tout temps, être vigilant et observer les comportements de sécurité de l'apprenti. Intervenir au besoin.

1^{er} élément de qualification – **Installer et raccorder de la tuyauterie de gaz**

- Faire comprendre à l'apprenti que la coordination de son travail avec celui des personnes et des services concernés est indispensable.
- S'assurer de la conformité et de la solidité de toute l'installation et vérifier avec l'apprenti l'ensemble des travaux, point par point, afin de s'assurer que rien n'a été négligé durant leur exécution.

Tâche G

Ranger et nettoyer le lieu de travail

- Informer l'apprenti qu'il doit veiller à ce que tous les outils et les équipements utilisés soient en bon état et rangés pour une prochaine utilisation.
- L'aider à libérer et à remettre en ordre l'endroit où les travaux ont été effectués. Lui mentionner que la propreté de l'aire de travail permet de gagner du temps pour la suite des travaux et contribue à sa propre sécurité et à celle de ses collègues.

Tâche H

Consigner les données

- Apprendre à l'apprenti comment compiler et répertorier toute l'information jugée pertinente pour la gestion des dossiers, le suivi et les consultations éventuelles. Ces rapports peuvent prendre les formes suivantes :
 - rapport d'intervention;
 - facturation aux clients;
 - rapport de fermeture des travaux;
 - rapport des heures travaillées;
 - rapport de matériel utilisé conforme;
 - etc.
- S'assurer de l'inscription dans son rapport de tous les renseignements suivants :
 - l'information relative à l'installation effectuée;
 - la date et l'heure à laquelle les travaux sur l'installation ont été réalisés;
 - la nature des modifications apportées;
 - l'inventaire des pièces changées et sa mise à jour si nécessaire.
- Montrer à l'apprenti la procédure complète à appliquer pour finaliser et clore le dossier d'un client.

ENTRETENIR ET RÉPARER DE LA TUYAUTERIE DE GAZ ET SES COMPOSANTS**Tâches**

- A.** Vérifier la tuyauterie de gaz
- B.** Poser un diagnostic
- C.** Planifier le travail
- D.** Apporter les corrections nécessaires
- E.** Contrôler la qualité du travail
- F.** Ranger et nettoyer le lieu de travail
- G.** Consigner les données

Contexte technique**Note au compagnon :**

Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets d'intervention sur lesquels l'apprenti est intervenu au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

Joint d'étanchéité

De caoutchouc

Autres (Précisez) : _____

Métalliques

Techniques d'assemblage

À bague de compression

Collé

À évasement

À insertion et collet

À expansion

Mécanique

Soudage/brasage

Autres (Précisez) : _____

Types de tuyauterie

Cuivre

Flexible

Acier

Autres (Précisez) : _____

Plastique

Tableaux des tâches et des sous-tâches**Note au compagnon –**

Se référer à la Partie 3 « Mode d'emploi du guide » pour remplir la section Suivi des tâches.

Tâche A	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
Vérifier la tuyauterie de gaz		
1. Vérifier le type d'alimentation en gaz et l'ouverture du robinet principal <ul style="list-style-type: none"> Compteur à gaz en action ou régulateur en fonction 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Vérifier la réserve de propane dans les récipients <ul style="list-style-type: none"> Lecture juste des indications 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Vérifier le fonctionnement des accessoires <ul style="list-style-type: none"> Mise en action de chaque accessoire Tests appropriés Fonctionnement selon les instructions du fabricant 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Vérifier l'étanchéité du réseau <ul style="list-style-type: none"> Essai d'étanchéité sur le réseau (essai de pression ou avec solution savonneuse) Utilisation juste et précise des instruments de mesure 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaires du compagnon :</i> _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon

Tâche B Indiquez, dans le tableau Contexte technique (page 27), où l'apprenti est intervenu dans cette tâche.

Poser un diagnostic	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Intervenir d'urgence • Action en tant que premier intervenant auprès du client	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Recueillir l'information relative au problème • Relevé de données utiles relatives au problème, établissement d'un diagnostic pertinent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Analyser la situation • Examen minutieux de chaque composant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Identifier la cause du problème • Évaluation juste de l'ampleur du problème et explication pertinente des causes probables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Déterminer les actions correctives ou palliatives nécessaires • Suggestion de corrections appropriées aux problèmes relevés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Obtenir les autorisations de travail • Plans de travail signés par le propriétaire ou le client	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaires du compagnon : _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

Tâche C Indiquez, dans le tableau Contexte technique (page 27), où l'apprenti est intervenu dans cette tâche.

Planifier le travail	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Interpréter le bon de travail <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste du travail demandé 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Vérifier les plans, les devis, les croquis, etc. <ul style="list-style-type: none"> • Vérification de la validité du plan • Interprétation exacte des codes et des symboles • Interprétation juste du devis 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Choisir les matériaux, les tuyaux et les raccords <ul style="list-style-type: none"> • Sélection correspondant aux codes et aux normes 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Préparer et vérifier les équipements, les outils, les matériaux, les produits ainsi que les dispositifs de sécurité et les équipements de protection <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des équipements, des outils, des matériaux, des produits, des dispositifs de sécurité et des équipements de protection • Évaluation juste de l'état de fonctionnement de tous les équipements, outils et dispositifs 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Préparer et mettre en place les mesures de sécurité et les plans d'urgence <ul style="list-style-type: none"> • Respect des normes de sécurité et des procédures de l'entreprise 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Déterminer le circuit de la tuyauterie <ul style="list-style-type: none"> • Installation des circuits selon les codes et les normes • Utilisation de l'espace minimal pour les circuits 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Élaborer un plan de travail <ul style="list-style-type: none"> • Plan conforme aux exigences • Ordre logique d'exécution des travaux 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Communiquer l'état des travaux au client, au personnel et aux autorités <ul style="list-style-type: none"> • Choix des informations et des modes de communication appropriés • Compte rendu fidèle de la situation • Maintien de la communication tout au long des travaux 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Coordonner le travail avec celui des autres intervenants <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de moyens de communication appropriés à la situation • Communication efficace avec les intervenants 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaires du compagnon : _____ _____ _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
 Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon

Tâche D Indiquez, dans le tableau Contexte technique (page 27), où l'apprenti est intervenu dans cette tâche.

Apporter les corrections nécessaires	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Isoler la section à réparer • Isolement complet, section dépressurisée et purgée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Arrêter et sécuriser les équipements • Arrêt et sécurisation selon les normes établies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Effectuer les interventions de réparation nécessaires • Réparations selon les codes et les normes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Commentaires du compagnon : _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

- ✓ La planification demande une bonne connaissance de tout l'équipement nécessaire pour effectuer le travail.
- ✓ Expliquer à l'apprenti l'importance de prévoir des mesures de santé et de sécurité au cours des inspections et insister sur cet aspect.
- ✓ S'assurer que l'apprenti connaît les règles et les principes de sécurité.
- ✓ Des connaissances concernant le travail en hauteur et les modes d'accès aux installations de la tuyauterie peuvent être requises.
- ✓ S'informer des connaissances de l'apprenti sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ainsi que de sa compréhension des fiches signalétiques et des pictogrammes qui les accompagnent.
- ✓ Déterminer son niveau de maîtrise de la terminologie et des notions liées à la tuyauterie de gaz.
- ✓ Informer l'apprenti qu'il est responsable des travaux qu'il exécute même s'il n'est pas encore qualifié.



Il est essentiel de mentionner qu'il faut en tout temps respecter les normes et les procédures des codes en vigueur.

Avant de commencer toute tâche ou manœuvre, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de fuites ou d'échappements de gaz.

Il faut toujours s'assurer que l'appareil ou les composants sont certifiés ou approuvés par un organisme reconnu. (Consulter la liste des organismes reconnus par la Régie du bâtiment du Québec.)

Tâche A

Vérifier la tuyauterie de gaz

- Assister l'apprenti dans la vérification du type d'alimentation en gaz et de l'ouverture du robinet principal.
- Le seconder lors de l'établissement des conditions de réalisation et de la sélection des méthodes de vérification à appliquer.
- Veiller à ce qu'il vérifie tous les composants.
- Veiller à ce qu'il fasse un choix adéquat des instruments de mesure.
- S'assurer que l'apprenti réalise les essais appropriés.
- Lui expliquer qu'il doit procéder à une lecture juste et régulière au cours de l'intervention.
- Le guider dans l'évaluation de l'état des composants et dans l'interprétation correcte des résultats.
- Demander à l'apprenti de vérifier l'étanchéité du réseau et des composants.

Tâche B

Poser un diagnostic

- Indiquer à l'apprenti qu'il est important d'utiliser le matériel d'essai pertinent pour déterminer la nature exacte du problème.
- Lui montrer comment recueillir l'information à partir des données amassées, des observations faites et des tests réalisés sur les équipements.
- Expliquer à l'apprenti l'importance de prendre des notes tout au long de son investigation.
- Lui apprendre comment faire une collecte efficace et détaillée des données relatives au système et au problème.
- Demander à l'apprenti de prendre en considération les informations des utilisateurs du système pour pouvoir mieux définir et cerner le problème.
- Lui faire comprendre que sa détermination de la cause du problème doit être juste et argumentée.
- Expliquer à l'apprenti l'importance d'apporter des corrections uniquement en fonction de la cause du ou des problèmes.
- Lui faire comprendre l'importance de revoir les bons de travail antérieurs de réparation du système défaillant, car certains problèmes sont susceptibles de se reproduire.
- Demander à l'apprenti d'expliquer dans un langage approprié quelle est la nature du problème selon lui.
- L'aviser que les corrections suggérées doivent respecter les codes et les normes en vigueur.
- L'informer qu'il est bon de ne régler qu'un seul problème à la fois. Cela évite de faire plusieurs corrections en même temps et de ne plus savoir laquelle a été efficace.
- S'assurer avec l'apprenti que les plans de travail contenant les informations sur les travaux, les coûts et les échéances sont signés par le propriétaire.

Tâche C

Planifier le travail

- Demander à l'apprenti de rassembler toute l'information nécessaire sur le travail à exécuter.
- Le guider pour qu'il soit capable de faire une estimation pertinente de la durée et des ressources nécessaires à la réparation.
- Expliquer à l'apprenti l'importance de vérifier la disponibilité des équipements et des outils et de bien les préparer avant le début des travaux.
- L'aider à faire un choix approprié des matériaux, des outils et des équipements en fonction du système et de la nature des interventions.
- Le guider dans l'interprétation des différents types de plans (mécanique et architectural notamment). Il doit être en mesure de les reconnaître et de les lire afin de s'assurer de leur conformité et de procéder au travail de tuyauterie.
- Lui montrer comment interpréter et créer des croquis et des dessins pour visualiser le travail à effectuer ou le problème à résoudre.
- Lui demander d'élaborer un plan de travail et s'assurer qu'il comprend la durée des travaux, les coûts, les matériaux, les outils et les équipements nécessaires à la réparation.
- Lui apprendre à établir un ordre d'exécution des travaux qui soit conforme au plan et aux exigences, et à le respecter.
- Faire en sorte qu'il prenne l'habitude de ne garder sur place que les outils nécessaires à la réparation.
- Rappeler à l'apprenti qu'une bonne planification en vue d'une réparation passe nécessairement par une coordination efficace des personnes et des services concernés.
- S'assurer que, tout au long de sa planification, l'apprenti tient compte des mesures de sécurité et des procédures applicables.
- Faire comprendre à l'apprenti que le travail d'équipe et le partage des connaissances sont toujours plus productifs que le travail individuel. L'encourager à demander de l'aide ou des conseils à des collègues expérimentés ou à son superviseur immédiat afin de bien préparer les réparations.

Tâche D

Apporter les corrections nécessaires

- Mettre à la disposition de l'apprenti des appareils de manutention.
- Expliquer à l'apprenti qu'il doit s'assurer que les aires de travail sont isolées et protégées afin de procéder à une réparation sécuritaire.
- S'assurer qu'il prend des mesures de sécurité lors de l'isolement de la section dépressurisée.
- En tout temps, être vigilant et observer les comportements de sécurité de l'apprenti. Intervenir au besoin.
- Veiller à ce que l'apprenti sécurise toutes les sources d'énergie et lui montrer comment procéder au cadenassage ou à l'étiquetage de ces derrières.
- L'informer qu'il est bon de ne régler qu'un seul problème à la fois. Cela évite de faire plusieurs corrections en même temps et de ne plus savoir laquelle a été efficace.
- Demander à l'apprenti d'indiquer de façon claire et précise le type de correction ou de changement qu'il désire apporter.
- Lui demander de justifier les réparations qu'il va effectuer et de les faire d'abord approuver par le client.
- Veiller à ce que l'apprenti fasse une sélection judicieuse des techniques de réparation.
- Insister sur la propreté. Expliquer à l'apprenti qu'avoir un lieu de travail rangé fait partie des qualités d'un bon professionnel.
- Encourager l'apprenti à demander l'aide de collègues plus expérimentés lorsque des problèmes complexes surgissent.
- Il est bien de lui demander de faire une évaluation des corrections apportées. On peut ainsi s'assurer que le problème est définitivement résolu.

Tâche E

Contrôler la qualité du travail

- Faire comprendre à l'apprenti qu'il doit développer son sens de l'observation pour ainsi détecter les anomalies et les écarts par rapport aux normes de qualité établies.
- Accompagner l'apprenti dans la vérification de tous les points du système après la remise en gaz.
- S'assurer qu'il fasse le contrôle de la qualité tout en respectant les règles de sécurité et les consignes du fabricant.
- Lui préciser que l'on trouve dans le code la procédure pour exécuter un essai de pression.
- S'assurer avec l'apprenti que les systèmes ne présentent aucune défectuosité.
- Lui rappeler qu'il doit examiner tous les points de vérification après la remise en marche du système.
- Guider l'apprenti lors la vérification visuelle et manuelle de tous les accessoires et de la tuyauterie. S'assurer que tout est conforme aux instructions des fabricants.

- Informer l'apprenti qu'avant chaque essai de pression, il doit toujours isoler le robinet d'arrêt de l'appareil.
- Veiller à ce qu'il utilise avec justesse et précision les instruments de mesure et interprète correctement les résultats obtenus.

Tâche F

Ranger et nettoyer le lieu de travail

- Aider l'apprenti à nettoyer le matériel, les équipements et les outils utilisés.
- Expliquer et montrer à l'apprenti les règles d'entreposage.
- Lui demander de veiller à ce que les lieux et les aires de travail soient libres et sans obstacles.

Tâche G

Consigner les données

- Montrer à l'apprenti comment compiler et répertorier toute l'information jugée pertinente pour la gestion des dossiers, le suivi et les consultations éventuelles. Ces rapports peuvent prendre les formes suivantes :
 - rapport d'intervention;
 - facturation aux clients;
 - rapport de fermeture des travaux;
 - rapport des heures travaillées;
 - rapport de matériel utilisé conforme;
 - etc.
- S'assurer de l'inscription dans son rapport de tous les renseignements suivants :
 - l'information relative à l'installation effectuée;
 - la date et l'heure à laquelle les travaux sur l'installation ont été réalisés;
 - la nature des modifications faites;
 - l'inventaire des pièces changées et sa mise à jour si nécessaire.
- Informer l'apprenti de la procédure complète de fermeture du dossier d'un client.

ENLEVER DE LA TUYAUTERIE DE GAZ

Tâches

- A.** Planifier le travail
- B.** Isoler et dépressuriser le système
- C.** Défaire et retirer des éléments d'un réseau de gaz
- D.** Ranger et nettoyer le lieu de travail
- E.** Consigner les données

Tableaux des tâches et des sous-tâches

*Note au compagnon –
Se référer à la Partie 3 « Mode d'emploi du
guide » pour remplir la section Suivi des tâches.*

Tâche A	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
Planifier le travail		
1. Interpréter le bon de travail <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste du travail demandé 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Préparer et vérifier les équipements, les outils ainsi que les dispositifs de sécurité <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des équipements, des outils et des dispositifs de sécurité • Évaluation juste de l'état de fonctionnement de tous les équipements, outils et dispositifs 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Préparer et mettre en place les mesures de sécurité <ul style="list-style-type: none"> • Respect des normes de sécurité et des procédures de l'entreprise 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Élaborer un plan de travail <ul style="list-style-type: none"> • Plan conforme aux exigences • Ordre logique d'exécution des travaux 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Communiquer le plan de travail au client, au personnel et aux autorités <ul style="list-style-type: none"> • Choix des informations et des modes de communication appropriés • Compte rendu fidèle de la situation • Maintien de la communication tout au long des travaux 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Coordonner le travail avec celui des autres intervenants <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de moyens de communication appropriés à la situation • Communication efficace avec les intervenants 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaires du compagnon :</i> _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____		

*Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.*

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

Tâche D

Ranger et nettoyer le lieu de travail	Suivi	
	Maitrisée √	N/A √
1. Nettoyer les aires de travail • Propreté des lieux, aires de travail propres et sans obstacles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Nettoyer et ranger les outils et les équipements • Matériel, équipement et outils nettoyés et rangés aux endroits appropriés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaires du compagnon :</i> _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

- ✓ La planification demande une bonne connaissance de tout l'équipement nécessaire pour effectuer le travail.
- ✓ Expliquer à l'apprenti l'importance de prévoir des mesures de santé et de sécurité au cours des inspections et insister sur cet aspect.
- ✓ S'assurer que l'apprenti connaît les règles et les principes de sécurité.
- ✓ Des connaissances concernant le travail en hauteur et les modes d'accès aux installations de la tuyauterie peuvent être requises.
- ✓ S'informer des connaissances de l'apprenti sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ainsi que de sa compréhension des fiches signalétiques et des pictogrammes qui les accompagnent.
- ✓ Déterminer son niveau de maîtrise de la terminologie et des notions liées à la tuyauterie de gaz.
- ✓ Informer l'apprenti qu'il est responsable des travaux qu'il exécute même s'il n'est pas encore qualifié.



Il est essentiel de mentionner qu'il faut en tout temps respecter les normes et les procédures des codes en vigueur.

Avant de commencer toute tâche ou manœuvre, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de fuites ou d'échappements de gaz.

Il faut toujours s'assurer que l'appareil ou les composants sont certifiés ou approuvés par un organisme reconnu. (Consulter la liste des organismes reconnus par la Régie du bâtiment du Québec.)

Tâche A

Planifier le travail

- Demander à l'apprenti de formuler les règles et les consignes de sécurité pour s'assurer qu'il les maîtrise bien.
- Lui rappeler qu'il doit travailler dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- Demander à l'apprenti de faire une interprétation juste du travail demandé afin de mieux planifier le délai ainsi que les ressources humaines et matérielles nécessaires à l'exécution des travaux.
- Lui rappeler l'importance de vérifier la disponibilité des équipements et des outils et de bien les préparer avant le début des travaux.
- Apprendre à l'apprenti à établir un ordre d'exécution des travaux conforme au plan et aux exigences, et à le respecter.
- S'assurer avec l'apprenti que le plan de travail contient les renseignements suivants :
 - une liste des équipements et des outils à utiliser;
 - la mention des délais d'exécution et de livraison à respecter;
 - l'inventaire des équipements de protection et des règles de santé et de sécurité en vigueur;
 - les plans d'intervention pour la protection de l'environnement;
 - les dates de début et de fin de travaux exécutés.
- Expliquer à l'apprenti l'importance de coordonner le plan de travail avec le client, les employés, le personnel et les autres intervenants, et de le leur communiquer.

Tâche B

Isoler et dépressuriser le système

- Il est très important de rappeler à l'apprenti l'importance d'arrêter l'alimentation en gaz ou de s'assurer de son arrêt.
- Veiller à ce que l'apprenti sécurise toutes les sources d'énergie et lui montrer comment procéder au cadenassage ou à l'étiquetage de ces dernières. S'assurer que les aires de travail sont isolées et protégées lors de l'exécution des travaux.
- Guider l'apprenti lors de l'isolement, de la dépressurisation et de la purge du réseau.
- Recommander à l'apprenti de bien faire le démontage des composants afin de s'assurer de pouvoir les réutiliser plus tard.

Tâche C

Défaire et retirer des éléments d'un réseau de gaz

- Accompagner l'apprenti pendant le démontage ou la coupe des supports, des ancrages, de la tuyauterie et des accessoires.
- Guider l'apprenti dans la sélection des appareils, des équipements de levage et de manutention en fonction du poids et de la taille des équipements à lever et à déplacer.
- Informer l'apprenti de l'importance de refermer hermétiquement les extrémités de tuyauterie qui resteront en place.
- S'assurer que l'apprenti procède à la fermeture hermétique des percements afin de les préserver contre les intempéries.

Tâche D

Ranger et nettoyer le lieu de travail

- Aider l'apprenti à nettoyer le matériel, les équipements et les outils utilisés.
- Expliquer et montrer à l'apprenti les règles d'entreposage.
- Lui demander de veiller à ce que les lieux et les aires de travail soient libres et sans obstacles.

Tâche E

Consigner les données

- Montrer à l'apprenti comment compiler et répertorier toute l'information jugée pertinente pour la gestion des dossiers, le suivi et des consultations éventuelles. Ces rapports peuvent prendre les formes suivantes :
 - rapport d'intervention;
 - facturation aux clients;
 - rapport de fermeture des travaux;
 - rapport d'efficacité de l'appareil;
 - rapport des heures travaillées;
 - rapport de matériel utilisé conforme;
 - etc.
- S'assurer de l'inscription dans son rapport de tous les renseignements suivants :
 - la date et l'heure à laquelle les travaux sur l'installation ont été réalisés;
 - la nature des modifications apportées;
 - l'inventaire des pièces changées et la mise à jour de l'inventaire si nécessaire.
- Informer l'apprenti de la procédure complète de fermeture du dossier d'un client.

Notes

This section contains a large rectangular area with horizontal ruling lines, intended for taking notes. The lines are evenly spaced and cover the majority of the page's width and height.

Information complémentaire

- Mode d'emploi du guide
- Cadre légal et administratif
- Comment réussir votre apprentissage
- Comment superviser l'apprentissage
- Renseignements sur les employeurs
- Présentation des formulaires

Mode d'emploi du guide

Le guide d'apprentissage s'adresse à l'apprenti et au compagnon et il sert d'outil de suivi pendant toute la durée de l'apprentissage. Le guide est également disponible sur le site *emploiquebec.net*.

Toutes les données relatives à l'apprentissage doivent être inscrites dans le guide, à savoir le contexte technique de l'apprentissage, s'il y a lieu, l'attestation de la maîtrise des tâches et les commentaires du compagnon. Le numéro de dossier de l'apprenti est inscrit à la première page du guide, sauf s'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale. Le guide permet aussi au compagnon de prendre connaissance des exigences de la qualification, de planifier les apprentissages et d'en faire le suivi.

Contenu du guide d'apprentissage

- Le **programme d'apprentissage obligatoire** établi pour obtenir le certificat indiqué à la première page.
- Des **conseils pratiques** qui visent à soutenir l'apprentissage. Ces conseils s'adressent au compagnon pour faciliter sa supervision de l'apprentissage. Imprimés sur des feuilles de couleur pour en faciliter le repérage, ils sont placés après chaque élément de qualification et sont suivis de pages de notes.
- Des **renseignements complémentaires** présentant le mode d'emploi du guide, les règlements, l'apprentissage en milieu de travail et les renseignements sur les employeurs où s'effectuera l'apprentissage.
- Les **formulaire** *Démarche de qualification professionnelle* et *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, placés à la fin du guide. Il est important de savoir quand, comment et pourquoi remplir le formulaire de suivi. Il faut suivre les instructions fournies au début de ces formulaires.

Le formulaire *Démarche de qualification professionnelle* liste les éléments de qualification que l'apprenti doit acquérir, les heures d'apprentissage qu'il doit effectuer et les formations obligatoires qu'il doit suivre, s'il y a lieu.

Le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* permet de consigner des renseignements sur l'entreprise où s'effectue l'apprentissage et de noter où l'apprenti est rendu dans son apprentissage. Ce formulaire doit être rempli tant par le compagnon et par l'apprenti que par l'employeur.

Contenu et suivi de l'apprentissage

Le programme d'apprentissage est divisé en **éléments de qualification** propres au certificat indiqué à la première page de ce guide. Pour se qualifier, l'apprenti doit maîtriser les tâches des éléments de qualification décrivant la compétence recherchée.

Une section de la **Partie 2** du guide est consacrée à chacun de ces éléments de qualification.

Voici la structure type d'un élément de qualification :

1. Liste des tâches couvertes par un élément de qualification

Exemple :

1 ^{er} élément de qualification	
ENTREtenir UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE	
Tâches	
<p>A. Planifier le travail d'entretien</p> <p>B. Inspecter l'équipement, les composants et le câblage des systèmes électriques</p> <p>C. Effectuer des travaux d'entretien périodique</p> <p>D. Remplacer les pièces, les composants et l'équipement usés ou défectueux</p> <p>E. Remettre l'équipement et les systèmes concernés en marche</p> <p>F. Rédiger un rapport d'intervention</p>	

2. Contexte technique de l'apprentissage

Un tableau présente la liste de l'équipement, des systèmes ou des techniques habituellement requis pour exécuter les tâches. Certains peuvent être obligatoires pour obtenir la qualification. Ils sont indiqués dans le tableau. Dans le cas de certaines tâches, le compagnon devra indiquer au tableau « Contexte technique » les objets d'intervention sur lesquels l'apprenti est intervenu pour son apprentissage.

Exemple :

Contexte technique		<i>Ces objets d'intervention sont obligatoires pour cet élément de qualification.</i>	
Note au compagnon : Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets d'intervention sur lesquels l'apprenti est intervenu au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.			
Systèmes			
<input type="checkbox"/>	Systèmes de distribution d'électricité :	<input type="checkbox"/>	Systèmes à courant continu (c.c.)
<input type="checkbox"/>	à très basse tension (de 0 à 30 V)	<input type="checkbox"/>	Systèmes d'alimentation sans coupure (ASC/UPS)
<input checked="" type="checkbox"/>	à basse tension (de 31 à 750 V)	<input checked="" type="checkbox"/>	Sources d'alimentation de secours
<input type="checkbox"/>	à haute tension (plus de 750 V)	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____
<input checked="" type="checkbox"/>	Systèmes d'éclairage et luminaires		
<input type="checkbox"/>	Systèmes de plinthes et de panneaux chauffants		
<input checked="" type="checkbox"/>	Systèmes à courant alternatif (c.a.) monophasé et triphasé		
Accessoires de distribution			
<input type="checkbox"/>	Connexions	<input checked="" type="checkbox"/>	Boîtes de commutation
<input checked="" type="checkbox"/>	Câbles électriques	<input type="checkbox"/>	Montage de câbles à fibres optiques ou coaxiaux
<input type="checkbox"/>	Conduits	<input checked="" type="checkbox"/>	Systèmes de mise à la terre, de mise à la masse et de continuité des masses
<input checked="" type="checkbox"/>	Artères	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____
<input checked="" type="checkbox"/>	Prises de courant		
<input checked="" type="checkbox"/>	Appareils de coupures		
Appareillages			
<input checked="" type="checkbox"/>	Dispositifs d'entraînement et leurs commandes	<input checked="" type="checkbox"/>	Composants électriques des appareils de chauffage
<input checked="" type="checkbox"/>	Machines rotatives (tournantes) et leurs commandes :	<input checked="" type="checkbox"/>	Régulateurs
<input checked="" type="checkbox"/>	à c.c. et à c.a. monophasé	<input checked="" type="checkbox"/>	Transformateurs
<input checked="" type="checkbox"/>	à c.a. triphasé	<input checked="" type="checkbox"/>	Batteries d'accumulateurs industriels
<input type="checkbox"/>	Circuits électroniques	<input checked="" type="checkbox"/>	Automate programmable
<input type="checkbox"/>	Systèmes hydrauliques, pneumatiques et de contrôle électrique	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____

3. Tableau décrivant les sous-tâches de chacune des tâches d'un élément de qualification et suivi de l'apprentissage

Chaque tâche d'un élément de qualification comprend un ensemble de sous-tâches décrivant les actions à réaliser pour accomplir la tâche. Ces sous-tâches sont listées dans un tableau qui sert à suivre et à commenter les progrès de l'apprenti. **Le guide contient un tableau pour chaque tâche d'un élément de qualification.** (Dans l'exemple de la page suivante, les sous-tâches sont numérotées de 1 à 5).

Sous chaque sous-tâche, on trouve la liste des critères de performance afin que l'apprenti comprenne ce qui est considéré comme une tâche bien faite et aussi, pour guider le compagnon dans sa supervision de l'apprentissage.

Le compagnon se sert de la section « Suivi » pour confirmer (√) que l'apprenti maîtrise la sous-tâche. En fonction du contexte de travail particulier de l'entreprise, il peut parfois arriver qu'une sous-tâche ne puisse pas être effectuée. Dans ce cas, il faut inscrire « n/a » (non applicable) dans le tableau de suivi des tâches. À la suite de la liste des sous-tâches, on trouve des espaces lignés où le compagnon peut noter ses commentaires. Enfin, une section au bas du tableau sert à confirmer que l'apprenti a appris la tâche et qu'il la maîtrise. **L'apprenti et le compagnon doivent y apposer leurs initiales.**

Lorsque l'ensemble des tâches d'un élément de qualification est maîtrisé, l'apprenti et le compagnon attestent l'achèvement de cet apprentissage en signant le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*.

Voir l'exemple à la page suivante :

« *Comment remplir un tableau décrivant les activités d'une tâche* ».

4. Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage des tâches

Chaque section consacrée à un élément de qualification est suivie de conseils pour superviser l'apprentissage. Ces conseils s'adressent d'abord au compagnon, mais ils peuvent aussi être utiles à l'apprenti. Les conseils donnés dans ces sections le sont à titre d'exemples.

Exemple « Comment remplir un tableau décrivant les activités d'une tâche » :

Tâche D <i>Indiquez, dans le tableau Contexte technique (page 14), où l'apprenti est intervenu dans cette tâche.</i>		
Remplacer les pièces, les composants et l'équipement usés ou désuets ⁽¹⁾	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Déterminer les besoins découlant des cycles d'utilisation et d'usure ⁽²⁾ • Interprétation des procédures d'entretien des systèmes, de l'équipement et des composants ⁽³⁾ • Respect des cycles d'entretien ⁽³⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Sécuriser les lieux, l'équipement et les personnes ⁽²⁾ • Application complète des règles et des principes de sécurisation (cadenassage) ⁽³⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Changer les pièces, les composants ou l'équipement usés ou désuets ⁽²⁾ • Établissement de la priorité des réparations ⁽³⁾ • Utilisation de matériaux et d'équipement compatibles ⁽³⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Consigner officiellement les données pour les rendre accessibles ⁽²⁾ • Consignation complète des données sur les bons de travail ⁽³⁾ • Accessibilité de la documentation ⁽³⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Nettoyer les lieux de travail ⁽²⁾ • Mise au rebut des pièces défectueuses ou usées ⁽³⁾ • Décontamination conforme aux normes environnementales ⁽³⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaires du compagnon :</i> _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti (4)	Initiales du compagnon (4)
--------------------------------	-------------------------------

Légende :

- (1) Tâche D – 4^e tâche de l'élément de qualification – Entretien d'une installation électrique.
- (2) Les sous-tâches de la tâche D.
- (3) Les critères de performance à partir desquels le compagnon se base pour confirmer que l'apprenti maîtrise chacune des sous-tâches.
- (4) Le compagnon et l'apprenti doivent apposer leurs initiales dans cet espace lorsque la tâche est maîtrisée.

Cadre légal et administratif

Avertissement :

Le contenu de cette partie ne peut servir à des fins juridiques. Seul le texte de la loi et des règlements permet de faire une interprétation légale. Consultez le site *emploiquebec.net* pour plus de renseignements sur les règlements, les programmes et les procédures.

Le programme d'apprentissage décrit dans ce guide mène à la délivrance d'un certificat de qualification en vertu de l'article 30 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (L.R.Q., c. F-5) et de l'un des règlements suivants :

Mention légale

r.1 : Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière d'électricité, de tuyauterie et de mécanique de systèmes de déplacement mécanisé dans les secteurs autres que celui de la construction

r.2 : Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière de gaz, de machines fixes et d'appareils sous pression

Conditions de délivrance du certificat de qualification

1. Détenir une carte d'apprenti valide

La carte d'apprenti est le seul document qui permet à une personne encore non qualifiée d'exécuter les tâches définies dans ce guide, et ce, sous la supervision d'une personne détenant le certificat de qualification en question.

Mention légale

« Pour commencer l'apprentissage d'un métier ou d'une profession » dont l'exécution des travaux requiert un certificat de qualification, « une personne doit être inscrite à titre d'apprenti. »

Obtention

La personne doit s'inscrire auprès du Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec en remplissant le formulaire requis. Elle reçoit ensuite une trousse d'apprentissage constituée normalement :

- d'une carte d'apprenti;
- du guide d'apprentissage;
- d'une copie des deux formulaires (*Démarche de qualification professionnelle* et *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*).

Renouvellement de la carte d'apprenti

Mention légale

« Pour demeurer valide, une carte d'apprenti doit être renouvelée annuellement, au plus tard à la date anniversaire de naissance de son titulaire, sur paiement des droits exigibles [...]. »

Un avis de renouvellement est expédié à l'apprenti quelques semaines avant l'échéance de sa carte. Pour chaque renouvellement, l'apprenti doit remplir le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et le joindre à sa demande de renouvellement adressée au Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec.

2. Accomplir son apprentissage

Mention légale

« Pour compléter l'apprentissage, l'apprenti doit avoir acquis tous les éléments de qualification décrits au programme d'apprentissage, réussi la formation professionnelle requise et complété la durée minimale d'apprentissage prescrite [...]. »

Maîtriser tous les éléments de qualification

L'apprentissage se fait en milieu de travail. Il n'est pas obligatoire de respecter l'ordre de présentation des éléments de qualification utilisé dans le guide. Cependant, l'apprenti doit avoir maîtrisé tous les éléments de qualification requis pour obtenir le certificat visé.

Dès que l'apprenti a complété l'apprentissage d'une tâche et que le compagnon en a fait une évaluation satisfaisante, l'apprenti et le compagnon apposent leurs initiales dans l'espace prévu à cet effet dans le guide.

Mention légale

« Tant qu'il n'a pas complété l'apprentissage d'un élément de qualification, l'apprenti ne peut exécuter les travaux visés pour le certificat de qualification demandé que sous la supervision d'un titulaire de ce certificat qui est sur place et à proximité de l'apprenti. »

Lorsque l'apprenti a maîtrisé un élément de qualification, le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* peut être rempli et adressé au Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec. L'apprenti reçoit ensuite le document *Démarche de qualification professionnelle* mis à jour, confirmant ainsi qu'il peut réaliser sous supervision générale les travaux des éléments de qualification enregistrés. Cela signifie que le compagnon n'est plus tenu de rester à proximité de l'apprenti.

Mention légale

« Après avoir complété l'apprentissage d'un élément de qualification et tant qu'il n'a pas obtenu le certificat de qualification, l'apprenti ne peut exécuter ces travaux que sous la supervision d'un titulaire du certificat de qualification exigé pour les travaux supervisés. »

Réussir la formation théorique obligatoire

Mention légale

« Les cours de formation professionnelle réussis par une personne peuvent être reconnus comme équivalents à ceux exigés en vertu du règlement s'ils satisfont aux exigences de formation professionnelle décrites au programme d'apprentissage. »

L'apprentissage d'une qualification peut exiger des connaissances qui ne peuvent pas être acquises en milieu de travail. Dans ce cas, le programme d'apprentissage requiert la réussite de formations professionnelles listées dans le document *Démarche de qualification professionnelle*. Emploi-Québec peut reconnaître des cours que l'apprenti a suivis auparavant. Tout cours reconnu dans le cadre des programmes de qualification qui couvre la matière de la formation obligatoire sera accepté. Pour plus de renseignements, communiquez avec le Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec.

La réussite de la formation obligatoire doit être consignée dans le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* accompagné des documents servant de preuve à cet effet.

Respecter la durée minimale

Le rythme de l'apprentissage peut varier selon les réalités du milieu de travail et les capacités de l'apprenti à exécuter les tâches consignées dans le guide. Cependant, la **durée minimale** prescrite doit être respectée. L'expérience antérieure dans des tâches semblables peut être créditée.

3. Se présenter à l'examen et le réussir

Mention légale

« Le contenu de l'examen de qualification vise à vérifier si un apprenti satisfait aux exigences de qualification requises pour l'exécution des travaux [...] et il porte sur les éléments décrits au programme d'apprentissage. »

L'inscription à l'examen

Dès la fin de son apprentissage, après avoir complété toutes les exigences du programme, l'apprenti doit s'inscrire à l'examen auprès du Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec.

Mention légale

« Dès qu'un apprenti est admissible à un examen de qualification, il doit s'inscrire auprès du ministre et payer les droits exigibles. »

L'examen

Généralement, l'examen dure une demi-journée et se présente sous la forme de questions ou de problèmes avec un choix de réponses. Une version anglaise de l'examen est disponible pour les personnes qui maîtrisent mieux cette langue. L'examen utilise habituellement les systèmes de mesure métrique et impérial puisqu'il est possible que la personne qualifiée doive employer ces deux systèmes dans l'exécution de ses tâches. Les renseignements sur la documentation et le matériel permis (une calculatrice par exemple), ainsi que d'autres informations sur la préparation à l'examen, sont disponibles sur le site Internet d'Emploi-Québec ou au Centre administratif de la qualification professionnelle.

Mention légale

« L'apprenti qui échoue un examen peut le reprendre à la date fixée par le ministre. Pour être réadmis à l'examen après 3 échecs, l'apprenti doit reprendre et compléter l'apprentissage des éléments de qualification pour lesquels il a échoué l'examen. Le délai de reprise d'un examen ne peut être inférieur à 1 mois de la date de l'examen précédent. »

La réussite à l'examen permet d'obtenir le certificat de qualification.

Autres conditions relatives aux certificats de qualification

Durée et conditions de renouvellement d'un certificat de qualification

Mention légale

« Le certificat de qualification est valide à compter de la date de délivrance jusqu'à la date du quatrième anniversaire de naissance du titulaire qui suit cette délivrance. Il peut être renouvelé, sans frais, pour des périodes de quatre ans par la suite. »

Le certificat de qualification est obligatoire tant que le titulaire exécute une ou des tâches visées par ce document.

Une formation pour mise à jour des compétences professionnelles peut être exigée. Dans ce cas, le travailleur ou la travailleuse reçoit un avis en ce sens lors de l'obtention ou du renouvellement de son certificat. Il ou elle doit suivre cette formation avant la date du prochain renouvellement de son certificat.

Une personne qui n'a pas fait de demande de renouvellement de son certificat dans un délai maximal de six ans doit se présenter à un nouvel examen de qualification. En cas d'échec, elle ne peut être réadmise à l'examen à moins d'avoir complété à nouveau l'apprentissage.

Droits exigibles

Des droits sont exigibles par Emploi-Québec pour l'inscription à l'apprentissage et à l'examen de qualification, ainsi que pour le renouvellement de la carte d'apprenti. Ces droits sont indexés annuellement. Voir le site Internet d'Emploi-Québec pour le détail sur le montant des droits en vigueur. (emploi.quebec.net)

Recours légal

Toute personne qui se croit lésée par une décision rendue en fonction de l'application des règlements F-5, r.1 et r.2, peut dans les 30 jours adresser un recours à la Commission des relations du travail.

Contrôle

Les personnes qui exécutent les travaux contenus dans la définition d'un certificat de qualification sans détenir ce certificat, de même que leurs employeurs, commettent une infraction à l'article 42 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre.

Mention légale

« Le titulaire d'un certificat de qualification ou d'une carte d'apprenti doit l'avoir en sa possession lorsqu'il exécute des travaux visés au présent règlement. Il doit exhiber ce document sur demande d'un représentant du ministre ou de toute autre personne autorisée en vertu de la loi à effectuer des inspections ou des enquêtes dans le domaine de la qualification de la main-d'œuvre. »

Le titulaire doit aviser Emploi-Québec sans délai de tout changement d'adresse.

Comment réussir votre apprentissage

L'apprentissage en milieu de travail est une période de formation et de mise en œuvre des connaissances acquises en situation réelle de travail pour des tâches définies dans le guide. Les conseils qui suivent peuvent vous aider à maximiser les bénéfices de cet apprentissage et la réussite de la qualification.

Prendre votre apprentissage en main

Dès le début de votre engagement dans la démarche d'apprentissage, vous êtes responsable de votre inscription à Emploi-Québec. Pendant l'apprentissage, vous devrez informer Emploi-Québec de tout changement qui survient et vous assurer de renouveler votre carte d'apprenti et d'envoyer le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*. À la fin de votre apprentissage, vous êtes responsable de vous inscrire à l'examen dans les délais prescrits.

Voyez avec votre employeur comment vous pourrez expérimenter toutes les situations de travail qui vous permettront de compléter l'ensemble des éléments de qualification. Si des difficultés se présentent, discutez-en avec l'agent d'Emploi-Québec qui assure le suivi de votre apprentissage.

Le guide que vous détenez est votre propriété. C'est dans ce document que doivent figurer les évaluations de vos apprentissages. Présentez-le à votre compagnon pour qu'il remplisse les sections qui le concernent.

Prenez bien soin de conserver ce guide, car il pourra vous être utile pour démontrer vos compétences ultérieurement.

Dans certains cas, les apprentis et leurs employeurs peuvent bénéficier de crédits d'impôts et d'aide financière. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, communiquez avec Emploi-Québec qui vous dirigera vers les organismes concernés.

Être en contrôle de votre formation en milieu de travail

Le guide décrit de façon détaillée les tâches à réaliser et les objectifs à atteindre dans chaque cas. N'attendez pas d'être en situation de travail pour comprendre ce que l'on attend de vous.

Devancez les attentes de votre compagnon. Des conseils pratiques pour l'apprentissage (pages de couleur du guide) peuvent vous aider à compléter l'information que votre compagnon vous donnera et à mieux la comprendre.

Prenez des notes sur le déroulement de votre apprentissage en plus de celles qui figurent dans le guide. Chaque fois que vous utilisez des connaissances pour exécuter des tâches, notez vos références, car cela pourra vous être utile pour préparer votre examen.

Démontrer et développer votre motivation

N'hésitez pas à questionner votre compagnon, autant pour obtenir des précisions sur le travail à réaliser qu'une rétroaction de sa part. Vous lui démontrerez ainsi votre volonté d'apprendre.

Au-delà des attentes décrites dans le guide, fixez-vous vos propres objectifs. Si le but à atteindre vous semble inaccessible, prenez le temps de diviser les tâches en une suite d'objectifs plus simples.

Adopter des attitudes et des comportements conformes aux attentes de l'entreprise

L'entreprise dans laquelle vous faites votre apprentissage a ses propres modes d'organisation du travail. Vous devez vous adapter à ses méthodes pour vous intégrer à votre environnement professionnel.

Peu importe le métier, vous devez respecter des règles de santé et de sécurité au travail pour assurer votre propre sécurité, mais aussi celle de vos collègues, des autres intervenants et finalement, celle du public et des clients de l'entreprise. À chaque instant de votre activité professionnelle, vous devez appliquer ces règles et être vigilant face aux risques encourus.

Acquérir les connaissances nécessaires pour la qualification

Le programme de qualification peut vous obliger à suivre des formations inscrites dans le document *Démarche de qualification professionnelle*. Vous êtes responsable de vous inscrire à ces cours si vous ne les avez pas déjà suivis. Vérifiez si votre entreprise a une politique de remboursement des frais de formation. Si vous ne pouvez pas démontrer, à l'aide du formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, que vous avez suivi et réussi ces formations avec succès, vous ne pourrez pas vous inscrire à l'examen de qualification d'Emploi-Québec.

Le programme peut suggérer d'autres connaissances ou contenus de formation (voir « Connaissances nécessaires pour la qualification » dans la Partie 1 du guide). Il est fortement recommandé que vous acquériez ces connaissances et cherchiez les meilleurs moyens pour y avoir accès. Certaines d'entre elles pourraient faire l'objet de questions d'examen.

Préparer l'examen

À la fin de votre apprentissage, un examen de qualification administré par Emploi-Québec vérifiera votre maîtrise des différentes tâches de la qualification. Les questions d'examen réfèrent à des situations (problèmes) que vous pouvez rencontrer dans l'exercice de ces tâches. Cela implique aussi que vous compreniez le pourquoi des choses afin de pouvoir diagnostiquer un problème technique par exemple, et suppose que vous ayez acquis des connaissances théoriques. C'est aussi le cas des normes techniques, telles que les codes, dont vous devrez parfois mémoriser certains articles importants, sinon savoir comment les consulter. Dans certains cas, ces documents, ou des extraits, sont fournis à l'examen pour vous aider à résoudre des problèmes.

Votre apprentissage, tel que détaillé dans le guide, et les activités de formation recommandées ou obligatoires vous préparent à l'examen. Vous devriez cependant réviser des connaissances que vous auriez moins utilisées dans les mois précédant cet examen. Ne vous fiez pas au seul fait qu'un code ou autre document technique vous sera alors fourni : si vous n'êtes pas familier avec le contenu en question, vous perdrez du temps à chercher les réponses.

Des renseignements supplémentaires sur la préparation à l'examen et sur les documents permis sont disponibles sur le site Internet d'Emploi-Québec (emploi.quebec.net) ou en téléphonant au numéro 1 866 393-0067.

Comment superviser l'apprentissage

La mise en œuvre d'un programme d'apprentissage en milieu de travail est un investissement pour l'entreprise et pour la personne en formation. Il est donc important de se donner les conditions qui assurent le meilleur retour possible sur l'investissement.

Voici quelques conseils à l'intention des compagnons pour favoriser le transfert de leurs compétences, faciliter l'apprentissage et évaluer les progrès de l'apprenti au cours du programme.

Planifier la progression de l'apprentissage

Au moyen du guide, déterminez les travaux qui permettent d'accomplir les tâches listées pour chaque élément de qualification. Prévoyez une progression dans la complexité d'exécution de ces tâches. Il faut, si possible, prévoir une variété de mises en situation (ex. : intervenir sur différents types de systèmes, de matériaux, de technologies, d'énergies, etc.) pour assurer la maîtrise d'une compétence.

Donner à l'apprenti la documentation dont il aura besoin

L'apprenti doit pouvoir disposer de toute la documentation qui lui permettra de trouver l'information nécessaire à l'exécution de la tâche. Il est donc utile de lui fournir cette documentation ou les moyens de se la procurer.

Assurer la coordination des compagnons désignés

Plus d'un compagnon peut être responsable d'accompagner l'apprenti au cours de son apprentissage dans l'entreprise. Il est donc essentiel que toutes les personnes concernées puissent échanger des renseignements afin d'assurer la cohérence et le suivi du cheminement de l'apprenti.

Donner des objectifs clairs et préciser vos attentes

Lorsque vous confiez l'exécution d'une tâche à un apprenti, il faut lui indiquer le plus précisément possible le résultat attendu, le délai d'exécution et les critères qui permettent de s'assurer que le travail a été bien exécuté.

Préciser le cadre d'exécution sécuritaire des tâches

Il est nécessaire d'indiquer toutes les conditions qui permettront d'exécuter la tâche de façon sécuritaire pour les personnes et pour le matériel. Il faut aussi tenir compte du respect des méthodes et de l'organisation du travail propres à l'entreprise.

Faire une démonstration de l'exécution des tâches

Dans un premier temps, démontrez à l'apprenti la façon d'exécuter une tâche selon les pratiques exigées afin qu'il puisse mieux comprendre ce qu'on attend de lui. Il est également important de lui donner tous les conseils tirés de votre expérience de spécialiste des travaux que vous lui confiez.

Estimer l'autonomie de l'apprenti

Au fil de l'exécution des tâches, évaluez le degré d'autonomie de l'apprenti pour les réaliser. Cependant, vous devez constamment superviser l'apprenti tant qu'il n'a pas maîtrisé les éléments de qualification. Une fois cette maîtrise confirmée dans la documentation (voir la section « Cadre légal et administratif »), l'apprenti peut exécuter les tâches sous supervision, sans toutefois que vous soyez nécessairement à ses côtés.

Communiquer vos observations à l'apprenti au fur et à mesure de son apprentissage

Pendant ou à la fin d'une tâche, vous pouvez formuler un jugement sur les façons de faire de l'apprenti. Évaluez ses gestes, ses comportements et ses attitudes pendant l'exécution d'une tâche en les comparant à ceux que vous auriez adoptés dans la même situation.

Si l'apprenti éprouve des difficultés à satisfaire aux critères de rendement attendu, proposez-lui des correctifs et faites-lui reprendre l'exécution de la tâche jusqu'à ce qu'il la maîtrise.

Cette rétroaction doit être constructive et motiver l'apprenti. Essayez de répondre à ses questions en vous fondant sur votre propre expérience.

Évaluer les résultats de l'apprentissage

L'évaluation sert à mesurer l'écart qu'il peut y avoir entre les compétences observées chez l'apprenti et les compétences attendues, suivant les critères de rendement et les exigences définis dans le programme. L'apprentissage est terminé lorsque l'apprenti peut exécuter les tâches de façon satisfaisante et sans aide, en respectant les critères de performance établis et les exigences prescrites dans les règlements.

Rôle du compagnon

Consigner les résultats

Le compagnon consigne ses évaluations dans le guide d'apprentissage en apposant ses initiales à l'endroit prévu pour chaque tâche. Les initiales de l'apprenti doivent aussi figurer à côté des siennes.

C'est le compagnon qui est responsable de confirmer la maîtrise des éléments de qualification et qui doit en attester sur le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*.

Supervision

Le compagnon est responsable d'offrir la supervision adaptée à l'apprenti et qui convient aux exigences réglementaires.

Tant que l'apprentissage d'un élément de qualification n'est pas complété, le compagnon doit exercer une supervision sur place, à proximité de l'apprenti.

Lorsque la maîtrise d'un élément de qualification est reconnue, le compagnon continue à contrôler le travail de l'apprenti, mais sa présence à proximité n'est plus nécessaire. Il doit toutefois rester disponible en cas de besoin.

Renseignements sur les employeurs

Cette section permet de suivre le cheminement de l'apprenti dans les différentes entreprises où il fait son apprentissage.

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Nom de l'entreprise		Personne contact	
Adresse			
Ville, village ou municipalité		Code postal	Téléphone
Période de travail :		Nombre d'heures d'apprentissage :	
Année Mois Jour Du _____ au _____ Année Mois Jour		_____ heures	
Nom du ou des compagnons (en caractères d'imprimerie)		Dossier n° *	Signature
			Initiales
1.			
2.			
3.			
4.			

* Indiquez votre numéro de carte d'Emploi-Québec ou de la Commission de la construction du Québec, sauf s'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale.

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Nom de l'entreprise		Personne contact	
Adresse			
Ville, village ou municipalité		Code postal	Téléphone
Période de travail :		Nombre d'heures d'apprentissage :	
Année Mois Jour Du _____ au _____ Année Mois Jour		_____ heures	
Nom du ou des compagnons (en caractères d'imprimerie)		Dossier n° *	Signature
			Initiales
1.			
2.			
3.			
4.			

* Indiquez votre numéro de carte d'Emploi-Québec ou de la Commission de la construction du Québec, sauf s'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale.

Présentation des formulaires

1. Démarche de qualification professionnelle (01-1002)

Le document *Démarche de qualification professionnelle* présente les étapes et les apprentissages que devra faire l'apprenti pour obtenir son certificat de qualification. Le document est particulier à chaque apprenti.

On y tient compte des acquis (expériences et formation théorique) qui lui ont été reconnus pour établir les éléments du programme d'apprentissage qu'il devra suivre. La reconnaissance des acquis est faite à partir des renseignements fournis par l'apprenti lors de son inscription au programme et lors de la mise à jour de sa démarche d'apprentissage.

Les renseignements qui apparaissent au document :

- Le nombre d'heures de travail à effectuer sous la supervision d'un travailleur qualifié (durée de l'apprentissage)
- La formation théorique requise, s'il y a lieu
- Les éléments de qualifications à être acquis et évalués en situation de travail
- L'examen à réussir
- D'autres éléments peuvent être spécifiés, s'il y a lieu

La section « À réaliser » indique les étapes à franchir par l'apprenti pour compléter son programme d'apprentissage.

2. Suivi de la démarche de qualification professionnelle (01-1003)

Quand remplir ce formulaire?

Il est obligatoire de remplir le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et de l'envoyer à Emploi-Québec dans les cas suivants :

- au moment du renouvellement de la carte d'apprenti;
- à tout autre moment où l'apprenti doit informer Emploi-Québec d'une modification à son dossier (changement d'employeur, progression de sa démarche de qualification, etc.);
- à la demande d'Emploi-Québec.

Comment remplir ce formulaire?

Voir le modèle de la page ci-contre pour les numéros des sections et des éléments.

Section 1

L'apprenti doit fournir l'ensemble des renseignements demandés concernant :

- l'employeur,
- la travailleuse qualifiée ou le travailleur qualifié,
- le compagnon, s'il y a lieu.

Il peut se faire aider par ces personnes pour remplir le formulaire.

Section 2

Période couverte : indiquer la période pour laquelle le document est produit.

Section 3

Dans la section 3 sont déjà inscrits les éléments du programme personnalisé propre à l'apprenti. Il faut compléter l'information selon les consignes ci-dessous.

- *Élément A*

Indiquer la période pendant laquelle le travail a été supervisé par un travailleur qualifié, le nombre d'heures effectuées et le nom de l'entreprise. Un représentant de l'employeur doit signer cette section et indiquer son titre afin d'attester l'information.

- *Élément B*

Sous la rubrique « Titre des formations suivies » correspondant à la formation demandée, inscrire la liste des formations suivies. Elles doivent correspondre à la formation demandée. Fournir une photocopie lisible des attestations.

- *Élément C*

Pour chaque élément de qualification acquis durant la période de référence, l'apprenti, le travailleur qualifié (ou le compagnon), ainsi que le représentant de l'entreprise doivent signer à l'endroit indiqué.

- *Élément D*

Les autres exigences, s'il y a lieu; fournir une photocopie lisible des pièces attestant que l'exigence a été satisfaite.

Section 4

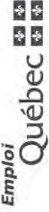
Sous le titre « Commentaires », l'apprenti, le travailleur qualifié (ou le compagnon) ou l'employeur peuvent inscrire toute information complémentaire destinée à Emploi-Québec.

Mise à jour

L'information transmise dans le formulaire permet à Emploi-Québec :

- de mettre à jour ses dossiers;
- d'acheminer à l'apprenti une mise à jour de sa démarche de qualification professionnelle. L'apprenti doit transmettre ce document mis à jour au moment de la prochaine activité de suivi.

Exemple (cas fictif) :



Emploi Québec

Suivi de la démarche de qualification professionnelle

<small>Prénom et nom de l'apprenti</small> JEAN TREMBLAY	<small>Numéro de dossier</small> 123456789012	<small>Numéro de la démarche</small> 3333AAAAAA33333333	<small>Date</small> 12 octobre 2007
<small>Nom de l'entreprise (Raison sociale)</small> Compagnie d'électricité inc.	<small>Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)</small> 99876765432	<small>Ind. rég. / Téléphone</small> 450 444-9999	
<small>Adresse</small> 1223 De L'Industrielle, Local 350, Parc technologique, Montréal, Québec	<small>Nom de la personne représentant l'entreprise</small> Martine Faubert	<small>Code postal</small> G1K 1W1	<small>Numéro de dossier</small> 2121343466
<small>Nom de la travailleuse qualifiée, du travailleur qualifié ou du compagnon</small> Claude Martel			

2 **Certificat en électricité**

Élément du programme
 • Nombre d'heures de travail effectuées sous la supervision d'une travailleuse qualifiée ou d'un travailleur qualifié
 Période du 2009-01-15 au 2010-07-15 Nombre d'heures : 3 500
 Nom de l'entreprise Compagnie d'électricité inc. Titre : Contremaitre Signature : Martine Faubert

Titre des formations suivies correspondant à la formation demandée (Annexer les photocopies des pièces justificatives)

• Formation
 1. Cours en santé et sécurité

• Éléments de qualification à acquérir et à évaluer en situation de travail Signatures : Apprenti/Apprentie
 1. Entretien une installation électrique
 2. Réparer une installation électrique
 3. Poser, modifier ou restaurer une installation électrique

Travailleuse qualifiée/Travailleur qualifié/Compagnon
 Représentant/Représentant de l'entreprise

3 **Commentaires :**

4 **Commentaires :**

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
01-1003 (07-2011)

Veillez insérer ce document dans l'espace prévu à cette fin dans le guide d'apprentissage.

